

25 juillet 2024 - TF1

Par La rédaction de TF1info Publié le 18 octobre 2014 à 18h22, mis à jour le 23 juillet 2024

TGV - Les sages de la rue Cambon pointent la faible rentabilité de certaines lignes à grande vitesse et la responsabilité de l'Etat.

Lignes non rentables, objectifs trop optimistes et très éloignés des résultats, annonces faites avant même la fin des phases de test... Les griefs de la Cour des comptes à l'encontre de la gestion du réseau des trains à grande vitesse (TGV) sont nombreuses. Selon un rapport cité par le journal spécialisé Contexte, six liaisons à grande vitesse n'atteignent pas les objectifs de rentabilité annoncés

La ligne LGV Nord atteindrait une rentabilité de 3%, contre 12,9% initialement envisagés, et la LGV Méditerranée 4,1%, soit deux fois moins que prévu, [selon Contexte](#), spécialisé dans les "politiques publiques françaises et européennes".

Le niveau des trafics "exagéré"

La rentabilité des futurs investissements pêche elle aussi par "optimisme", poursuit le journal, qui indique, en citant la Cour des comptes, que pour évaluer la fréquentation de la portion Poitiers-Limoges, RFF (Réseau ferré de France) "exagère significativement le niveau des trafics". Ces erreurs impliqueraient un apport de subventions pouvant "aller jusqu'à 80%" pour faire fonctionner la ligne TGV.

L'Etat chercherait à "dynamiser les zones moins denses"

Selon l'article, l'Etat contribuerait à dévoyer le rôle de la grande vitesse en développant des projets dans le but de "dynamiser les zones moins denses". Le rapport stigmatise aussi "la part

de responsabilité de l'Europe" qui prendrait "fait et cause pour des projets dont la rentabilité socio-économique est discutée". La SNCF doit "restaurer la marge opérationnelle de l'activité grande vitesse", préconise la Cour, en s'inquiétant d'une "trajectoire peu soutenable".